



## **Compte rendu du conseil d'administration de l'ASAM**

**du lundi 18 janvier 2016 à Aubenas**

Présents : Frédérique Dubernet De Bosc, Pascale Terrasse, Michel Audigier, Jean-Paul Blanchard, Guy Delubac, Frédéric Dumas, Max Ladet, Adrien Perge, Jean-Louis Testud.  
Excusés : Danielle Carron, Alain Bimar, Jean-Lucien Dompnier, Alain Féougier, André Pouzache et Didier Prat.  
Frédérique Chazal et Jacques Dégenève sont présents pour le C.R.P.F.

### **Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire
- Nouvelle assurance RC
- Cotisations 2016
- Point sur les adhésions 2015
- Foire forestière des 3 et 4 juin 2016
- Informations
- Questions diverses

#### **1-Désignation d'un secrétaire**

La secrétaire actuelle tentera de continuer à assurer ses fonctions elle sera secondée par Michel Audigier.

#### **2-Nouvelle assurance RC**

Groupama ne souhaitant plus assurer les propriétaires forestiers un autre assureur a été choisi il s'agit de Generali qui a repris les contrats depuis le 1er janvier 2016 ; les négociations sont en cours avec l'UFPA. Nous espérons connaître les détails des termes prochainement. Les tarifs sont augmentés à 0.17 centimes l'hectare pour 2016 contre 0.11 centimes antérieurement.

#### **3-Cotisations 2016**

Il a été décidé de ne pas changer le montant des cotisations pour 2016 : 15 euros (cotisations et abonnement au « Forestiers Privés »). Par contre chaque propriétaire verra le montant de son assurance recalculé pour palier à l'augmentation des tarifs : 0.20 centimes l'hectare avec un minimum de 1 ha x 0.20 centimes.

#### **4-Point sur les adhésions 2015**

Le nombre des adhérents est de 280 environ contre 254 en 2014. Cette hausse est la conséquence de la création de l'ASLGF de la région d'Aubenas qui compte 45 adhérents. L'ASAM couvre 7000 hectares ; 273 personnes adhèrent à l'UFPA.

## **5-Foire forestière des 3 et 4 juin 2016**

Une foire forestière est en cours d'élaboration suite à l'impulsion du maire de St Cirques- en- Montagne, Eric Lespinasse et de divers acteurs dont Alain Féougier vice-président du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Cette foire deviendrait itinérante avec une première édition à Saint Cirques- en- Montagne. Les ventes de bois Drôme-Ardèche de l'ONF se feront à cette occasion le vendredi 3 juin. L'ASAM sera présente à cet événement par l'organisation le samedi 4 juin de l'assemblée générale.

Nous mettrons peut-être en place un stand le vendredi mais nous attendons d'avoir de plus amples informations sur le déroulé de ces deux journées.

Il nous faudra aussi nous positionner par rapport à la fête de Mazan le 14 août, si toutefois celle-ci a lieu.

## **6-Informations diverses**

- Chasse : Michel Audigier a reçu un document de schéma de gestion cynégétique 2015 2021.

Ses remarques : nous avons sur nos parcelles des dégâts liés aux chevreuils et aux sangliers. Leurs populations ne diminuent pas.

En 2014-2015 environ 4900 chevreuils ont été abattus alors que le nombre de bracelets étaient de plus de 7000.

Il faut que de leur côté les propriétaires envoient les fiches de signalisation des dégâts aux chasseurs pour faciliter le dialogue.

- GAL : Groupe d'Action Locale Ardèche.

Des fonds sont alloués par l'Europe pour financer des projets qui favorisent l'innovation et le développement de la filière bois... il faudrait des porteurs de projets susceptibles de supporter entre 20 et 50% du financement. Cela s'adresse aux institutions ou entreprises.

- ASLGF dans la région Montagne

Des financements ont été débloqués au niveau du CRPF et du Parc de l'Ardèche Méridionale. Frédérique Chazal souhaite créer une ASLGF dans la région Montagne : 23 communes des anciens cantons de Saint Etienne de Lugdarès, Montpezat et Coucouron seraient concernées.

Le but est de contacter des propriétaires du secteur (adhérents ou non à l'ASAM) afin de leur proposer le projet.

Au départ un groupe de travail mettrait en place les stratégies, envoi de questionnaires qui ciblera les attentes et déterminera si le besoin existe.

Frédérique Chazal enverra un courriel aux membres du CA pour trouver des volontaires, cependant vous pouvez vous manifester dès à présent.

- Réunions 2016

Jacques Dégenève propose deux réunions en 2016 pour redynamiser l'ASAM.  
En mai en Cévennes : santé des forêts et changement climatique. L'ASAM financera l'envoi des invitations aux adhérents.  
Ensuite aura lieu une réunion sur l'intérêt d'un PSG concerté.

- B2F Ardèche

La mise en place de la Bourse Foncière Forestière qui met en relation les propriétaires qui souhaitent vendre ou échanger leurs parcelles a eu un accueil favorable, en témoigne le nombre d'inscrits.

#### **7-Questions diverses**

-nous disposons d'une nouvelle imprimante ; l'ancienne a été amenée en déchèterie.

- l'année 2016 sera marquée par les 30 ans de l'ASAM

- le prochain CA aura lieu **le lundi 2 mai 2016 à 14 h à Aubenas**